



Aéro-Club d'Annecy Haute-Savoie

Annecy Meythet
60, rue de l'Aérodrome
☎ 04 50 22 04 25 📠 04 50 22 70 81

www.acannecy.com - acannecy@wanadoo.fr



LA FEUILLE VOLANTE

N° 60 - Décembre 2007

RÉUSSIR « ENSEMBLE » 2007

Nous finirons cette année avec un nombre d'heures en léger retrait par rapport à 2006. Il serait facile d'accuser le ciel, le réchauffement climatique, les fermetures de pistes, l'indisponibilité passagère des avions mais les lamentations n'ont jamais fait avancer les choses et il s'agit heureusement déjà du passé.

Lors de la prochaine assemblée générale un bilan complet et détaillé de l'année 2007 vous sera présenté ; vous constaterez alors que les efforts de nos salariés et de l'ensemble des membres du Comité ont permis malgré les difficultés de préserver les résultats et de maintenir l'activité du Club à un niveau acceptable.

L'année 2008 ne pourra en aucun cas être aussi difficile que l'année qui vient de s'écouler....

- L'ambiance qui est revenue au beau fixe avec la disparition de petites tensions bien normales,
- nos instructeurs salariés et bénévoles pour leur dynamisme et leur compétence,
- l'équipe mécanique performante et disponible,
- la qualité de notre accueil,
- le parc avion en très bon état,
- les équipements Aéro-club et terrain...

... « Seront de précieux atouts pour réussir 2008 et mener à bien tous les projets ».

Je terminerai en vous souhaitant à vous, vos familles et vos proches de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout la santé et le bonheur pour l'année 2008.

Amicalement.

Alain LECLERCQ

« Il n'est de richesses que d'Hommes »

Cette citation d'un des pères fondateurs de l'Europe illustre parfaitement l'état d'esprit dans lequel je me trouve en pensant à vous tous, pilotes brevetés comme élèves pilotes, au terme de cette année.

C'est vraiment du fond du cœur que je vous exprime toute ma fierté et l'honneur, mais aussi le plaisir, que j'ai éprouvé à travailler pour vous tout au long de ces douze derniers mois.

De nombreux indicateurs montrent que votre Aéro-Club poursuit sa route vers la voie de l'excellence qualitative :

- aucune remarque importante des organismes de circulation aérienne n'a été formulée à votre rencontre,
- respect unanime des règles de sécurité, des procédures et de la circulation aérienne,
- aucune faute grave ayant entraîné accident ou incident,
- fort taux de réussite aux examens,
- etc,

Ce bilan positif est bien évidemment à porter à votre crédit mais également à celui du Conseil d'Administration et en particulier de votre Président qui œuvre de toute son énergie pour que chacun s'épanouisse avec plénitude au sein de votre collectivité.

Je veux aussi souligner l'investissement personnel de Fred, notre personnel technique qui donne le maximum pour que notre flotte soit dans un état de disponibilité et de sécurité exemplaire ainsi que celui d'Amandine qui s'efforce d'être à l'écoute permanente de chacun.

Il me tarde de voir venir l'année 2008 pour continuer l'ouvrage.

Dans l'attente impatiente de vous retrouver, je vous présente tous mes vœux les plus sincères et de beaux vols pour 2008.

Roger NIVOL



Les heures de vol


11 mois 2007 ◀ ▶ 2.657 heures 📉






01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
158 📈	180 📈	221 📈	359 📈	225 📉	295 📉	352 📈	147 📉	307 📉	230 📉	183 📉

11 mois 2006 ◀ ▶ 2.784 heures

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
147	138	114	210	231	398	350	265	318	344	269

Info-Club ANNECY 74

→ Pilotes baptêmes Rappel	Si vous avez plus de 200 heures de vol depuis votre PPL + 30 heures au cours des 12 derniers mois : vous pouvez devenir pilote baptêmes du Club. Il suffit de vous manifester auprès du Président.
→ Dossier Pilote Rappel	« Notam » : aucun vol ne doit être entrepris sans remise préalable au Secrétariat de la copie de votre licence en cours de validité + de votre certificat médical à jour .
→ Cotisations 2008 Rappel	A ne pas oublier dès votre prochain passage au Club.
→ Bonnes pratiques Rappel	Lorsque je « rends » mon avion je m'assure de la propreté de la verrière , du niveau d'essence restant pour assurer au moins 2 heures de vol et selon les cas je n'hésite pas à utiliser le jet d'eau à disposition au hangar pour un nettoyage en règle.
→ Vols de nuit Rappel	Reprise des vols dès depuis fin octobre. Il suffit de faire vos réservations avec Roger NIVOL selon la procédure actuelle (retour au terrain LFLP au plus tard pour 21h).
→ Vols Téléthon des 8 & 15 décembre 	« Le Rêve d'Icare pour les Enfants malades » Au total 9 vols effectués entre 8 pilotes sur le F-GNNR et sur le F-GOVQ offerts à 12 enfants ou ados handicapés et leurs accompagnants. Un bilan complet (avec le salon de thé, la tombola et les dons) sera diffusé très rapidement par Dominique GARLASCHELLI .
→ F-GEKC	Retour annoncé pour courant janvier 2008 .

<p>→ Sorties 2008</p>	<p>Le programme des sorties mensuelles 2008 a été diffusé courant décembre par Roger NIVOL. Les plannings respectifs de réservation vont seront communiqués suffisamment tôt pour vous permettre de vous organiser.</p>
<p>→ Vœux du Président</p>	<p>Vendredi 11 janvier au Club à 18h30. Venez nombreux pour ce moment de convivialité et d'amitié.</p>
<p>→ AG du Club</p>	<p>A noter sur vos agendas : samedi 1^{er} mars 2008. Toutes les informations vous parviendront par la voie postale en temps utile.</p>
<p>→ CORLIER 2008</p> 	<p>Le 38^{ème} rassemblement international des pilotes de montagne se déroulera pendant le week-end de Pentecôte 2008 à CORLIER. 40 avions attendus (France, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche). Un programme « ouvert » est prévu avec des activités variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le prix Hermann GEIGER pour le meilleur atterrissage avec la remise de la coupe par Madame GEIGER en personne, - un concours de l'avion le moins bruyant avec mesure par sonomètre, - un circuit aérien « découverte » dans un rayon limité. <p>Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'organisation de cette fête il suffit de le dire.... toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à la pleine réussite de cette manifestation.</p>
<p>→ AG de l'A.F.P.M. (Association Française des Pilotes de Montagne)</p> 	<p>Une autre date à noter sur les agendas : dimanche 20 janvier 2008 à 9h30 au SEFA à GRENOBLE SAINT-GEOIRS.</p> <p>Pour plus d'informations : www.afpm.org</p> 
<p>→ Pinch-Hitter</p> 	<p>Le Pinch-Hitter consiste, en quelques cours au sol et en quatre heures d'instruction aux commandes d'un avion, à donner à un non pilote (conjoint-e, ami-e, ...) les bases nécessaires pour poser un avion en toute sécurité. Ceci, au cas où le pilote connaîtrait une incapacité temporaire, causée par exemple par un problème de santé...</p> <p>A LFLP, l'idée serait de réunir 3 volontaires pour constituer un équipage offrant ainsi la possibilité de profiter deux fois supplémentaire de l'enseignement en place arrière.</p> <p>Faites-le savoir autour de vous. Peut-être ce projet verra-t-il le jour courant 2008 ?.....</p>
<p>→ Dernière minute</p> 	<p>Philippe LALLEMAND vient de réussir son examen d'instructeur bénévole au SEFA de GRENOBLE. <u>Félicitations.</u> A vite donc avec de futurs élèves à LFLP....</p>



Aéro-Club d'Annecy Haute-Savoie

PANORAMA 2007 DE L'INSTRUCTION

Etat au 19/12/2007

Pilotes	Réussites			Autorisations de site délivrées	Qualification Vol de nuit
	Théorique PPL	BB	PPL		
Didier ALABRUNE				MEGEVE ST ROCH MAYERES	
Alexis ALBE	X	X			
Bertrand ANTHONY	X				
Michel AYOUB				MEGEVE	
Eric BARRE		X			
Frédéric BAUMONT			X		
Jérémy CHAINE					X
Jean-Pierre CHORIER				MEGEVE	
Fabien DAVID	X	X			
Yves DI PAOLO				ST ROCH MAYERES MEGEVE	
Marie-Noëlle DOSSO	X				
Catherine DUMONT	X				
Claude ESCALIE				MEGEVE	
Dominique GARLASCHELLI				MEGEVE	
Quentin GUIGNARD	X	X			
Samuel HICKMANN			X		
Jean-Luc JARDIN	X	X			
Geoffroy KOECKLIN	X				
Patrick LAMOUILLE				Revalidation de la qualification montagne	
Daniel LANOUX	X		X		
Patrick LE GARREC	X	X			
Jérôme LEMOINE	X				
Michel LIMONDIN				MEGEVE CORLIER	
Serge LOGEAN				MEGEVE	
Nicolas MEUNIER	X		X		
Nicolas MOLHANT	X				
Christophe OGIER	X				
Hervé ORY	X				
Rudy ROMET		X			
Jonathan SAGE			X		
Yannis SANDOZ			X		
Michel SAUVAT				MEGEVE	
Alain SCHAAR	X				
Frédéric VACHERON	X	X			
Jean-Pascal ZAMBAUX			X		

Instructeurs	Roger NIVOL	Gérard WINTZ	Serge BECONCINI	Jean-Pierre LAPHIN	Philippe MEUNIER
--------------	----------------	-----------------	--------------------	-----------------------	---------------------

LE MOT DE ROGER

RAPPELS DE REGLEMENTATION

1. PENETRATION DANS LES ESPACES CONTROLES DE CLASSE B, C ET D

La DAC Centre-Est a enregistré un nombre croissant d'infractions liées à des pénétrations sans clairance préalable dans les espaces contrôlés C et D de la TMA et de la CTR de LYON SAINT-EXUPERY. Plus d'une centaine d'infractions ont été constatées depuis le début de l'année. Bien qu'aucun pilote de l'Aéro-Club d'Annecy Haute Savoie n'ait été mis en cause, il apparaît cependant nécessaire de faire certains rappels :

- Etudiez attentivement la **carte de modification de la TMA de LYON** éditée par la DAC et affichée derrière le bureau des vols.
- Préparez votre navigation avant d'effectuer votre vol.
- **4 à 5 minutes avant d'entrer dans l'espace contrôlé** concerné contactez l'organisme gestionnaire de cet espace (cf : carte VAC ou 1/500.000 / 135.20 Lyon info) pour obtenir une clairance de pénétration. **Le contact ne signifie pas clairance** : le contrôleur doit explicitement vous autoriser à entrer dans son espace.
- La clairance est obligatoire pour pénétrer dans les espaces de classe B, C et D mais également en E si les conditions VMC ne sont pas réunies.

Un non respect de ces directives, au-delà des sanctions administratives qu'il entraîne, est **de nature à compromettre la sécurité** entre les vols IFR et VFR.

2. CONTROLE DES MESSAGES RADIO

Tout message radio établi avec un organisme de la circulation aérienne doit être **obligatoirement** clôturé. Cette clôture ou demande de clôture est placée sous votre responsabilité. La non clôture d'un message peut amener le contrôleur à déclencher la première phase du dispositif d'alerte : l'INCERFA. Face au nombre croissant d'oublis des sanctions administratives avec fortes amendes sont envisagées par l'administration.

Voici quelques messages types à utiliser :

- « FOX-MIKE INDIA au parking pour quitter ».
- « FOX-MIKE INDIA en sortie de votre espace pour quitter ».
- « FOX-MIKE INDIA verticale SA 3500ft QNH pour quitter ».

3. UTILISATION DE TRANSPONDEUR

Un terminal radar IRMA 2000 a été mis en place à la tour de contrôle d'Annecy dans le but d'aider les contrôleurs dans la gestion du trafic à l'intérieur de la CTR.

Afin d'optimiser l'utilisation de cet outil, chaque pilote **devra afficher le code 7000 position ALT** sur le transpondeur avant tout décollage.



REGLES EMPORT CARBURANT

Trois nombres sont à retenir : 30 - 20 - 15

30 minutes : Nul ne peut entreprendre un vol local ou voisinage de son lieu de départ si ne sont pas embarquées les quantités de carburant nécessaire pour voler pendant trente minutes en VFR de jour (quarante cinq minutes en VFR de nuit).

20 minutes : Le commandant de bord doit s'assurer avant tout vol que les quantités de carburant, de lubrifiant et autres produits consommables lui permettent d'effectuer un vol prévu avec une marge acceptable de sécurité. En aucun cas ces quantités ne doivent être inférieures à celle nécessaire pour poursuivre le vol VFR de jour pendant vingt minutes. Les quantités nécessaires calculées sans vent seront **majorées de 10%** pour faire face aux aléas météorologiques.

15 minutes : Nul ne peut poursuivre un vol voisinage d'un site d'atterrissage approprié si ne subsistent à bord les quantités de carburant nécessaire pour voler pendant quinze minutes.

RAPPEL DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'AERO-CLUB D'ANNECY

Ref. Art 4.6 « Autonomie minimum »

- a) Aucun vol ne doit être entrepris avec **moins d'une heure** d'essence.
- b) Aucun vol ne doit être poursuivi avec moins d'une heure d'essence, sauf si un instructeur est présent à bord et dans ce cas ce dernier en prend l'entière responsabilité.

Roger NIVOL



Les astuces de Serge BECONCINI

Avant que le terrain d'Annecy soit contrôlé en permanence les avions arrivant de toutes provenances faisaient comme sur les terrains non contrôlés une verticale pour déterminer la piste en service. Ce qui nous faisait nous reporter après une « belle chaussette » en début de vent arrière 04 ou 22. Les secteurs de report étaient ce que sont maintenant, grosso modo, les points SA et E.

Actuellement, le contrôle nous évite la verticale en nous faisant nous reporter sur les points précités pour entrer en vent arrière ou directement pour faire une semi-directe.

Subsiste le problème de l'arrivée par l'Ouest **par le point NW** qui fait passer par la verticale. Pour limiter les nuisances et raccourcir les trajectoires le contrôle nous autorise après la verticale à descendre directement au milieu de la vent arrière (trajectoire ressemblant au début de la prise de terrain par encadrement). Les seules difficultés sont par ce raccourcissement de trajectoire d'arriver à faire décélérer suffisamment tôt son avion et à préparer son approche sur une demi vent arrière.

APPEL A CANDIDATURES

La prochaine Assemblée Générale aura lieu **samedi 1 mars 2007**.

Trois postes seront à pourvoir au sein du Comité.

Si tu ne disposes pas de quelques heures par mois, si la bonne santé et l'avenir de notre Aéro-Club te sont indifférents,
si tu n'aimes pas les autres, si, alors ne présente surtout pas ta candidature.

Mais si ce qui précède est ton contraire, si tu veux rejoindre une équipe dynamique et conviviale, nous serons heureux de t'y accueillir

La marche à suivre pour faire acte de candidature te sera communiquée dans quelques jours.

Amicalement.

Le Comité



Colonnes ouvertes 24/24 et 7/7

Vous avez une expérience particulière en aviation qu'il serait intéressant de partager ?

Vous avez vécu un événement un peu exceptionnel à l'occasion d'un vol ?

Vous avez été témoin ou acteur de circonstances aéronautiques peu courantes ?

Vous détenez des clichés peu ordinaires ou atypiques relatifs à l'aviation ?

Alors, n'hésitez plus un seul instant : vous avez rendez-vous avec votre PC ou votre plume selon votre penchant : la **Feuille volante** n'attend que vous !

Il vous suffit de transmettre vos éléments soit par voie postale au Club
soit plus rapidement encore par messagerie à acannecy@wanadoo.fr